



AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1728-01

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1728-01 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement n° 1728 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 780 000 \$

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 3 septembre 2019.

QUE le règlement a été approuvé le 25 octobre 2019 conformément à la loi pour un montant additionnel de 780 000 \$.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce vingt-neuvième (29^e) jour du mois d'octobre deux mille dix-neuf (2019).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca